

MARIE-DOMINIQUE JOFFRE

LA DISTRIBUTION ET LA SIGNIFICATION DE *IS*, *ILLE* ET *IPSE* DANS LES *SERMONS* DE SAINT CÉSAIRE D'ARLES

CONCORDANCE ET DISCORDANCE AVEC LA NORME « CLASSIQUE »

Summary: Does the system of anaphorics and deictics already change in the first part of sixth century? In this study we have examined the uses of *is*, *ille* and *ipse* in a few of the *Admonitiones* of Caesarius Arelatensis. The data have been compared with these of Cicero's *Pro Milone*. Caesarius uses all the forms, but we note that *ille* is more frequent. This deictic is expanding to the detriment of *is*. Also it appears that the use as attributive adjective is much less frequent in Caesarius than in Cicero. What is the reason why the use of *ille* will develop in late common Latin? The meaning of this deictic is very extensive: it points out to a breaking, an innovation or an opposition. It's true when the speaker continues to say words he hopes he expresses something new. Furthermore the meaning of *ille* is not very far from *ipse* which means: "He /she /it and nobody /nothing else".

Key words: anaphoric, cataphoric, deictic, *is*, *ille*, *ipse*, Late Latin

INTRODUCTION

Pour qui veut comprendre le mécanisme et la genèse du système roman des anaphoriques et déictiques, il est intéressant d'examiner l'emploi de ces formes dans des textes latins d'époque chrétienne. On réfléchira donc ici sur les données fournies par les sermons prononcés et écrits par Saint Césaire d'Arles, évêque dans cette ville à la fin du V^{ème} et au début du VI^{ème} siècle dans l'ancienne *Prouincia* romaine, pour voir dans quelles proportions le processus est enclenché. Mais toute notre attention se focalisera sur *ille* car ce pronom-adjectif démonstratif est appelé à perdre sa substance démonstrative pour devenir un simple anaphorique (rangé dans la catégorie des pronoms personnels et articles) et supplanter *is*. On le confrontera également à *ipse*. Cependant, pour apprécier l'importance d'une transformation, il est impératif de déterminer un repère, une référence et nous avons choisi pour cela un discours de Cicéron, le *Pro Milone*. En effet les contraintes stylistiques et pragmatiques liées à chaque genre littéraire sont telles qu'il ne faut comparer que deux textes comparables.

La question qui se pose pour les sermons chrétiens est celle de leur réception par l'auditoire. Ces fidèles, issus pour la majorité d'entre eux de la population rurale, souvent illettrés (comme le laisse entendre l'évêque) devaient communiquer au moyen d'une langue fort éloignée de celle du I^{er} siècle avant notre ère. Cependant, faute d'un apprentissage scolaire d'un système linguistique qui leur était devenu quelque peu étranger, s'ils ne devaient plus manier correctement le latin, ils comprenaient encore ce que leur prédicateur leur enseignait dans ses homélies. Car il est fort probable que Césaire se conformait aux recommandations de Saint Augustin et utilisait une langue simple et claire pour se mettre à la portée de ses ouailles. Pour ces raisons, les sermons de notre évêque ont toutes les chances de fournir une représentation fiable de ce que pouvait être la langue comprise dans ce territoire du sud de la Gaule.

Les données chiffrées¹

		Cicéron <i>Pro Milone (à partir du §32)</i>		Césaire d'Arles <i>Sermons 42 ; 43 ; 45 ; 70 ; 73 ; 74</i>	
IS	Adnominal	33 (17) ²		6	
	Pronom	87 (34)	120 [28,70%] ³	29 (9)	35 [17,32%]
ILLE	Adnominal	50 (11)		7 (4)	
	Pronom	<u>76</u> (3)	126 [30,14%]	<u>69</u> (39)	76 [37,62%]
IPSE	Adnominal	37		17	
	Pronom	9	46 [11%]	7	24 [11,88%]
HIC	Adnominal	54		12	
	Pronom	64	118 [28,24%]	28	40 [19,81%]
ISTE	Adnominal	5		15	
	Pronom	3	8 [1,92%]	12	27 [13,37%]
		TOTAL 418		TOTAL 202	

¹ Nous n'avons pas pris en compte le relatif de liaison, encore sporadiquement utilisé par Césaire. *Hic* et *iste* n'ont pas fait l'objet d'un décompte affiné. Ces données sont fournies à titre de comparaison globale.

² Les données entre parenthèses indiquent le nombre des occurrences où la forme fonctionne comme cataphorique.

³ Les données entre crochets droits correspondent à la proportion des emplois de la forme par rapport à l'ensemble des déictiques et anaphoriques

Pour des corpus de longueur équivalente, on constate tout d'abord que Cicéron recourt deux fois plus fréquemment aux anaphoriques et déictiques que Saint Césaire. Cette différence est due à la nature même du discours. Un sermon ne nécessite pas la même énergie, ne suscite pas chez l'orateur la même véhémence qu'un plaidoyer juridico-politique. Certes, dans les deux cas il convient d'être clair et convainquant, mais pour l'avocat il s'agit de combattre des opinions contraires et profondément ancrées dans les esprits du camp adverse et de convertir ce dernier à son point de vue. Cicéron ne négligeait aucun procédé y compris ceux du théâtre. Cette différence dans la fréquence des anaphoriques et déictiques constitue un argument qui conduit à penser que la deixis a pour fonction de rythmer la progression du propos et de produire des effets.

Les tableaux établis montrent que l'évêque d'Arles utilise encore toutes les formes offertes par le latin. Comme il semble difficile de contester que chacune d'entre elles est pourvue d'un signifié propre qui la distingue des autres, les choix opérés par Césaire ont toutes les chances d'être motivés. Toutefois la fréquence de *is* diminue tandis que celle de *ille* augmente ; *ipse* reste globalement stable, malgré une légère progression des emplois pronominaux sur lesquels nous reviendrons dans la dernière partie de ce travail. Comme on pouvait s'y attendre, *iste* progresse fortement sans pour autant évincer *hic* qui fléchit néanmoins.

Le phénomène le plus frappant est la baisse des emplois adnominaux de *is* et de *ille* qui ne représentent plus respectivement que 17,14% et surtout 9,21% (pour *ille* !) contre 27,5% et 39,6 % chez Cicéron. Nous sommes encore très loin de la constitution de l'article défini⁴.

Il n'est pas surprenant de voir progresser la proportion des emplois de *ille*, au détriment de ceux de *is*. En effet, sous sa forme originelle et sans le renforcement de la particule *ecce*, le déictique est appelé à supplanter totalement *is* et à remplir le rôle d'anaphorique.⁵ Il en va de même pour *hic* et *iste*, tous deux déictiques. Le premier sera totalement éliminé par le second, lequel, pour conserver son statut de déictique, sera renforcé par *ecce*. Rappelons pour clore cette courte digression, que *ille* s'est maintenu sous deux aspects, l'aspect simple qui en fait un anaphorique et l'aspect renforcé qui lui redonne la puissance déictique (et le fait entrer dans un système de contraste avec *ecce* + *iste*).

Un phénomène ultime mérite d'être souligné : la spectaculaire progression des utilisations cataphoriques de *ille* qu'il soit pronom ou déterminant adnominal. Dans le cas de cette dernière utilisation, la proportion passe de près de 21% chez Cicéron à plus de 50% chez Saint Césaire.

Dans 39 occurrences sur un total de 69 (contre 3 pour 76 chez Cicéron) *ille* pronom annonce l'énoncé d'une subordonnée, relative ou complétive. Dans les *Sermons au peuple*, *is* voit lui aussi très légèrement progresser ce type de rôle :

⁴ Chez Cicéron, 42,8% de l'ensemble des formes sont en position adnominale, chez Saint Césaire d'Arles, 28,3%.

⁵ On indiquera un peu plus loin ce que nous entendons par « déictique » (ou « démonstratif ») et « anaphorique ».

- (1) 42. 1 *ad illam beatudinem quae ...* « vers cette béatitude qui »
- (2) 73. 3 *Et ideo, fratres, monete eos qui nec orationem dominicam dicere nec benedictionem accipere uolunt [...]. Illis tamen qui in publicis necessitatibus occupantur et eis qui aliqua infirmitate prohibente expectare non possunt, imputare non possumus nec debemus.* « Et c'est pourquoi, frères, sermonnez ceux qui ne veulent ni dire l'oraison dominicale ni recevoir la bénédiction. Cependant, ceux qui sont pris par des charges publiques et ceux qui, empêchés par une infirmité ne peuvent pas attendre, nous ne pouvons ni ne devons les prendre en compte. »
- (3) 73. 4 *Ille autem qui ... ; Ille uero qui* « ceux qui en revanche / à vrai dire qui... »
- (4) 45. 1 *Si cogitatio sancta custodit, illa quae non est sancta non solum non custodit sed etiam perdit.* « Si la méditation sainte est protectrice, celle qui ne l'est pas n'est pas protectrice, mais elle est destructrice. »

Le procédé est quasiment systématique lorsque l'évêque annonce une citation biblique :

- (5) 46. 3 *In talibus impletur illud quod scriptum est : ...* « Dans de tels hommes s'accomplit ce qui est écrit :... »

PHORIQUE, ANAPHORIQUE, CATAPHORIQUE ET DÉICTIQUE

L'augmentation du nombre des emplois de *ille*, au détriment, semble-t-il de *is*, entraîne-t-elle un changement de statut de la forme ? Est-on passé d'un déictique (ou démonstratif) à un phorique, qu'il s'agisse d'un « ana-phorique » ou d'un « cata-phorique » ? Avant de répondre à cette question, il est nécessaire de définir ces concepts.

Nous résumerons ici les conceptions de G. Serbat⁶. Une forme comme *is*, qui se décline, qui varie en genre et en nombre, est en réalité un nominal (elle possède des désinences casuelles, signifiants des fonctions syntaxiques) ; ce nominal est toutefois un cadre syntaxique sémantiquement vide et c'est dans l'énoncé lui-même que les co-énonciateurs doivent identifier son interprétant sémantique. Cette identification peut s'opérer soit dans la séquence qui précède le phorique, et l'on parle d'« anaphore », soit dans celle qui suit et l'on parle de « cataphore ». Les marquants de genre et de nombre facilitent quant à eux l'identification de cet interprétant sémantique. Dans la mesure, enfin, où ce dernier peut être, non pas un seul terme, mais toute une séquence d'énoncé, G. Serbat considère qu'un terme comme *is* est un « puissant abstracteur syntaxique » qui confère le statut de nom à une idée complexe et hétérogène :

⁶ SERBAT, G. : *Is*, un super-nom. *Latomus* 43.3 (1984) 554–559, repris dans SERBAT, G. : *Opera disiecta*. Éd. par L. NADJO. Louvain 2001.

- (6) Cic. *Mil.* 21 *ille cum optimos uiros legeret idque maxime ad fidem suam pertinere arbitraretur* (*Id* synthétise le contenu de la première proposition.) « Comme il choisissait les meilleurs et qu'il considérait que cela (ce choix) concernait son crédit. »

C'est aussi le cas lorsque le contenu du phorique est explicité par une relative comme dans :

- (7) 42. 5 *iam illi ea quae bona sunt placent* « déjà tout ce qui est bien lui plaît »

En tant que pronoms, les autres formes comme *hic*, *ille*, *iste* et *ipse* fonctionnent selon le même schéma : elles symbolisent, sous forme d'un nominal, une notion plus ou moins complexe obligatoirement mentionnée dans le co-texte. Elles sont donc également des phoriques. Toutefois elles sont pourvues d'un signifié supplémentaire au moyen duquel elles s'opposent les unes aux autres. Et c'est lorsque ce signifié disparaît, érodé par un usage devenu systématique, qu'un déictique comme *ille* devient un simple phorique à l'instar de *is* qu'il évince alors totalement.

C'est le fonctionnement en position adnominale qui permet de percevoir la différence entre le simple phorique *is* (auquel il faut associer le relatif de liaison) et les déictiques. En effet, dans un syntagme comme Cic. *Mil.* 81 *in ea confessione honores assequeretur amplissimos* « dans cet aveu, il recherchait les honneurs les plus considérables », le phorique adnominal a pour rôle d'indiquer que le contenu notionnel du substantif *confessione* est précisé par une séquence du co-texte, séquence qui, ici précède le syntagme. La présence du phorique adnominal est toujours conditionnée par l'existence dans l'énoncé d'un interprétant sémantique. C'est pourquoi, notamment dans le *Pro Milone*, *is* a vocation à fonctionner comme cataphorique annonçant une subordonnée relative : Cic. *Mil.* 83 *iis uiris qui tyrannos necauerunt* « pour ces / les hommes qui tuèrent des tyrans ».

A l'opposé, les déictiques *hic*, *ille*, *iste* et, à sa manière *ipse*, confèrent au substantif leur signifié propre. Il leur est aussi possible d'insérer une nouvelle notion sans qu'il y ait anaphore ou cataphore. C'est alors que *hic* ancre directement et immédiatement le substantif dans le *nunc* de l'énonciation⁷.

- (8) Pl. *Am.* 153–154 *Qui me alter est audacior homo / qui hoc noctis solus ambulem ?* « Qui d'autre est plus audacieux que moi pour se promener seul cette nuit ? » (au moment même où Sosie parle)

Iste est l'indice de l'opération mentale par laquelle les participants au dialogue élaborent de concert le contenu notionnel d'un mot qui, de ce fait, est complexe et subjectif⁸.

⁷ JOFFRE, M.-D. : Deixis spatiale, deixis temporelle : le cas de *hic*, *haec*, *hoc*. In SPEVAK, O. (ed) : *Études de linguistique latine I* [Pallas 102]. Toulouse 2016, 139–147.

⁸ JOFFRE, M.-D. : Que « montrent » les déictiques ? *REL* 88 (2011) 53–71.

- (9) Cic. *Lael.* 15 *Itaque non tam ista me sapientiae, quam modo Fannius commemoravit, fama delectat, falsa praesertim, quam quod amicitiae nostrae memoriam spero sempiternam fore.* « C'est pourquoi ce n'est pas cette réputation de sagesse que Fannius a évoquée tout à l'heure qui me réjouit, surtout qu'elle est fautive, mais l'espoir que le souvenir de notre amitié ne connaîtra pas de fin. » (Ici, le concept repris, *fama sapientiae*, est le fait d'un tiers.) Le déictique signale que le locuteur reprend l'expression avec l'acception exacte que lui a accordée un des participants à la discussion.

Par le jeu d'une répétition du substantif sous forme abstraite et dans le syntagme nominal même (on peut parler d'une anaphore de proximité), *ipse* pose le concept comme isolé, extrait d'un ensemble composé d'éléments identiques⁹. Son signifié est / lui et pas un autre /. Avant d'aborder la question d'une manière plus approfondie, on dira que *ille* est le marquant d'une rupture. C'est pourquoi ce déictique peut notamment revêtir la fonction anamnétique¹⁰ où il introduit une notion qui n'a fait l'objet d'aucune mention préalable et qui semble surgir inopinément de la mémoire du locuteur. Tel est le cas de l'ancien compagnon d'Ulysse Achéménide qui, évoquant devant Enée les épreuves subies lors de leur retour à Ithaque, voit surgir brusquement de sa mémoire la vision de l'horrible figure du Cyclope :

- (10) Ov. *Met.* 14. 167 *Iterum Polyphemon et illos / Aspiciam fluidos humano sanguine rictus* « Que je voie à nouveau Polyphème et cette bouche béante inondée de sang humain. »

La question est donc de savoir maintenant si, à l'époque de Saint Césaire d'Arles, toutes les formes utilisées dans les sermons ont perdu leur signifié déictique propre, si elles sont équivalentes et interchangeables. Si tel était le cas, elles ne seraient plus que des phoriques.

LA CHARGE DÉICTIQUE DE *ILLE*¹¹

Une lecture rapide de passages comme celui qui va suivre pourrait conduire à considérer que, pour Césaire, toutes ces formes se valent et qu'elles ne sont perçues que comme des phoriques :

- (11) 46. 4 *Ad extremum, tu eum noli adiurare, noli cogere, sed in potestate illius dimitte ut quantum ipsi placuerit bibat : ut si se inebriare uoluerit, uel solus*

⁹ JOFFRE, M.-D. : *Ipse*, anaphore et deixis. In *Ordre et cohérence en latin (communications présentées au 13^e colloque de linguistique latine)* [Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège 293]. Genève 2007, 97–110.

¹⁰ DUPRAZ, E. : *Ille* comme démonstratif anamnétique en latin classique. In DENIZOT, C. – DUPRAZ, E. (edd) : *Anaphore et anaphoriques : variété des langues, variété des emplois*. Rouen 2012, 73–96.

¹¹ JOFFRE, M.-D. : *Ille* : réflexions sur ses emplois dans l'*Eunuque* de Térence et le livre XLII de Tite-Live. *Revista de estudios latinos* 9 (2009) 15–34 et JOFFRE : Que « montrent » les déictiques ? (n. 8).

pereat et non ambo peccetis. « Enfin, toi, ne l'encourage pas, ne le force pas, mais laisse-lui la liberté de boire autant qu'il le voudra. De la sorte, s'il veut s'enivrer, il mourra seul et vous ne serez pas deux à pécher. »¹²

Toutefois, dans bien des emplois, la présence de *ille* semble être parfaitement justifiée par le rôle qu'il joue à l'époque classique, rôle que j'ai décrit dans mes précédents travaux sur la question.

On écartera d'emblée l'idée d'une valeur laudative. L'exemple ovidien (10) en constitue une preuve difficilement contestable. *Ille* est le signifiant d'une rupture dans le déroulement logique de l'énoncé, dans l'agencement et la présentation des idées. Il sert notamment à introduire un thème nouveau qui contraste avec ce qui a été évoqué auparavant. On citera quelques emplois cicéroniens¹³:

- (12) Cic. *Lael.* 35 *Quod qui recusarent, quamvis honeste id facerent, ius tamen amicitiae deserere arguerentur ab iis quibus obsequi nollent; illos autem qui, quiduis ab amico auderent postulare, postulatione ipsa profiteri omnia se amici causa esse facturos.* « Ceux qui le refusent, bien que leur conduite soit honnête, sont accusés de ne pas respecter les lois de l'amitié par ceux auxquels ils ne veulent pas obéir ; quant à ceux qui osent demander n'importe quoi à un ami, ils avouent par leur demande même qu'ils sont prêts à tout faire pour un ami. »

Dans ce dialogue philosophique, Scipion, locuteur dont les propos sont rapportés au style indirect, oppose deux catégories d'individus, ceux qui ne cultivent pas la véritable amitié et ceux qui la pratiquent réellement. On notera que le contraste est souligné par l'adverbe *autem*. On verra au passage que l'interprétant sémantique du démonstratif est la relative située immédiatement après lui. *Ille* n'a donc pas pour fonction de pointer en direction d'un référent éloigné !

- (13) Cic. *Lael.* 62 *capras et oves quot quisque haberet dicere posse, amicos quot haberet non posse ; et in illis quidem parandis adhibere curam, in amicis eligendis neglegentes esse* « chacun peut dire combien il a de chèvres et de moutons, mais pas combien il a d'amis ; on se donne de la peine pour acquérir les bêtes mais on est négligent quand on choisit ses amis. »

Ici, *illis* qui représente les animaux, contraste avec *amicis*. La présence du déictique souligne également une surenchère marquée par la conjonction de coordination *et* : le deuxième membre propose un paradoxe plus scandaleux que le premier. On retrouve le même procédé dans :

¹² On rendra compte plus loin de cette variété.

¹³ Pour la clarté de l'exposé, nous avons parfois eu recours à des exemples tirés d'un dialogue philosophique de Cicéron, le *Laelius* ou *De amicitia*. De structure plus courte, les phrases offrent des exemples plus immédiatement analysables et compréhensibles.

- (14) Cic. *Lael.* 90 *Atque illud absurdum quod ...* « Et, autre fait insensé : ... »
- (15) Cic. *Lael.* 79–80 *eos potissimum diligunt ex quibus sperant se maximum fructum esse capturos. Ita pulcherrima illa et maxime naturali carent amicitia.* « ils s’attachent surtout à ceux dont ils espèrent tirer le maximum de profit. Ainsi ils se privent de l’amitié la plus belle et la plus conforme à la nature. »

La volonté d’opposer la véritable amitié (qui est désintéressée) à la fausse (qui est guidée par l’égoïsme) motive, dans ce dernier exemple, l’emploi de *ille*.

LES EMPLOIS CONFORMES À LA NORME CLASSIQUE CHEZ SAINT CÉSAIRE D’ARLES

Le déictique est utilisé par Saint Césaire d’Arles pour les mêmes raisons. Les emplois cités au début de cet article apparaissent comme totalement légitimes. On y trouve la volonté de souligner une opposition, un contraste, notion explicitée par les adverbes *tamen, autem, uero* en (2) et (3).

En (4), *ille* entre dans la constitution d’un diptyque qui crée une opposition : soutenu par la conjonction de coordination *et*, *ille* introduit une information supplémentaire et signale ainsi que le propos progresse grâce à la variété et l’accumulation des arguments invoqués. Il en va de même pour :

- (16) 46. 3 *Et est in illis oculorum caligo, uertigo uel dolor capitis ...* « Et il se produit en eux trouble de la vue, vertige et migraine. »
- (17) 45. 2 *Et illud dic mihi, quaeso : si ...* « Et dis moi, je t’en prie : si ... »

Conformément à un usage déjà bien établi chez les auteurs comiques du 2^{ème} siècle a. C., *ille* entre dans un jeu d’opposition avec les pronoms personnels comme le font bien voir les plaintes déversées devant un ami par un amoureux éconduit au profit d’un rival :

- (18) Ter. *Eun.* 159–161 *Ego excludor, ille recipitur ! qua gratia, / Nisi illum plus amas quam me [...] ?* « C’est moi que l’on met à la porte, c’est lui qu’on reçoit. Pour quelle raison, si ce n’est que tu l’aimes plus que moi? »

Césaire reproduit ce schéma :

- (19) 44. 8 *si ad uicem meam quoscumque neglegentes ammonere nolueritis, timere debetis ne uobis necesse sit etiam et pro illis reddere rationem.* « Si vous refusez de sermonner à ma place tous ceux qui se montrent négligents, vous devez craindre qu’il ne vous soit nécessaire de rendre des comptes aussi pour eux. »

L'évêque oppose les bons chrétiens aux ivrognes. Mais la charité chrétienne ordonne d'aider ses frères à sortir de cet enfer. Et si les ouailles auxquelles le sermon s'adresse (*uobis*) ne respectent pas cette injonction, elles en seront redevables au moment du jugement dernier autant que les pécheurs (*illis*). C'est sans doute en raison de ce type de confrontation que *ille* a été intégré au système des indicateurs de la personne verbale. Enfin, on retrouve la même utilisation dans l'exemple (11)¹⁴. *Ille* se substitue à *eum* afin de bien établir le rôle et la responsabilité respectifs de chacun des protagonistes, l'ivrogne et le chrétien qui cherche à l'aider. Ce dernier doit impérativement garder ses distances et songer à son salut dans l'au-delà.

Enfin il n'est pas surprenant que *ille* soit le pendant d'autres démonstratifs :

- (20) 70. 1 (*infideles*) et amore huius uitae obligati nec *istam uitam tenere possint et illam per infidelitatem amittunt*. « Et ligotés par l'amour de cette vie d'ici bas, les infidèles ne peuvent même pas conserver une telle vie ; quand à l'autre (La vie) ils la perdent par leur infidélité. »
- (21) 70. 1 *Malis enim actibus [...] mala mundi huius putatis uos effugere. Sed, quod peius est, nec ista poteritis euadere et ad illa quae aeterna sunt, crimina uestra uos faciunt peruenire*. « En effet, c'est par de mauvaises actions que vous échapperez, pensez-vous, aux maux de ce monde. Mais les maux de cet ordre, vous ne pouvez y échapper ; quant aux maux qui sont éternels, ce sont vos crimes qui vous y amènent. »¹⁵

UNE MOTIVATION MOINS ÉVIDENTE

Il existe toutefois des exemples où la raison de l'emploi de *ille* est plus difficile à cerner. Le déictique semble n'être qu'un simple *is*. Dans l'exemple qui va suivre, l'évêque évoque la béatitude de l'au-delà. Comme on refuse au déictique toute valeur laudative, une autre justification doit être trouvée.

- (22) 45. 5 *si plus de carne quam de anima cogitamus cum ad illud nuptiale conuiuium [...] uenerimus*. « Si nous nous soucions davantage de la chair que de l'âme, quand nous serons arrivés à ce banquet nuptial... »

La métaphore du banquet n'a nullement été évoquée dans ce qui précède et le syntagme n'est suivi d'aucune séquence susceptible d'enrichir son contenu notionnel ;

¹⁴ Si *ille* marque l'opposition avec la deuxième personne du singulier, *ipse* isole celui qui ne peut s'abstenir de boire.

¹⁵ La place manque pour commenter le glissement de *hic* à *iste*, alors que la notion mentionnée reste la même. On passe ainsi de l'ancrage dans le *nunc* au signalement d'un contenu notionnel précis. L'exemple montre en outre que le balancement *iste / ille* ne correspond pas au contraste péjoratif / laudatif.

on peut penser qu'il s'agit d'un emploi anamnétique¹⁶ qui renvoie les fidèles aux textes où le concept est défini et décrit ; mais on peut considérer plus simplement que le sème /rupture/ véhiculé par *ille* induit l'idée d'une séparation, d'un isolement. Ce banquet est le seul auquel on doit aspirer et il est différent des autres puisqu'il est céleste¹⁷.

Deux raisons peuvent être invoquées pour rendre compte du cas suivant :

- (23) 46. 7 *Qui hoc, ita ut diximus, per partes subducere uoluerit et de ebrietate liberabitur et illum intolerabilem ardorem non patietur.* « Celui qui aura voulu réduire progressivement ce (penchant pour le vin), d'une part sera délivré de l'ivresse, d'autre part ne subira plus cet insupportable et brûlant désir. »

On peut y voir le souci de signaler l'adjonction d'une reformulation de l'idée qui parcourt la phrase : le penchant pour l'alcool est un désir qui brûle et qui détruit (*illum ardorem*). Ce rebondissement de la phrase, marqué également par la conjonction de coordination *et* est posé comme la conséquence de la première partie de la phrase. Toutefois, même si cet enchaînement relève incontestablement de la logique, les formulations utilisées de chaque côté mettent en jeu des concepts antagonistes, la liberté (*liberabitur*) et la passion (*patietur*). La contradiction n'est résolue que par le recours à la litote et le second membre redevient l'équivalent du premier. Porteur de l'idée de rupture, *illum* quant à lui continue à souligner le contraste entre les deux verbes et renforce l'expressivité de la formulation.

Cette même idée de rupture permet de rendre compte également du recours systématique à *illud* pour annoncer les citations bibliques comme en (5). Pour un chrétien, les textes sacrés relèvent d'une autre dimension que tout ce qui peut être écrit par ailleurs. Le déictique éveille donc l'attention des ouailles et les invite à écouter avec respect et admiration.

Il peut enfin paraître surprenant de constater la répétition de la même forme dans les deux membres d'un parallèle ou d'une opposition. Pourquoi ne pas trouver simplement *is* de chaque côté ou le couple considéré comme emblématique de ce genre de balancement, *hic / ille* ?

- (24) 43. 7 *Nam quomodo illum qui non iussus relicto exercitu reuertitur ad uxorem suam, rex potest occidere, sic et illum qui longe positus adulterat potest Deus perpetua poena damnare.* « En effet, de même que celui qui, sans en avoir reçu l'ordre, abandonne l'armée pour retourner auprès de sa femme, risque d'être mis à mort par son roi, de même celui qui, se mettant à l'écart, commet l'adultère, Dieu peut le condamner à un châtement perpétuel. »

¹⁶ Voir l'exemple (10) et la n. 10.

¹⁷ Peut-être n'est-on pas loin des emplois du français où l'article défini, soutenu par une intonation forte, confère au substantif un caractère remarquable et unique : « Cette femme a été l'Amour de ma vie. »

- (25) 70. 1 *Si duo uasa sint plena et unum habeat putredinem et aliud aromata pretiosa : cum uno uentilabro fuerint uentilata, illud uas ubi sunt aromata odorem desiderabilem, illud uero ubi fuerit cloaca foetorem intolerabilem reddit.*
 « Supposons deux vases remplis, l'un contenant des immondices, l'autre des parfums de prix ; si on les remue, le vase où sont les parfums dégage une odeur délicieuse, mais celui où sont les immondices une puanteur intolérable. »

Ille semble avoir été ici préféré à *is* tout simplement en raison du sème /rupture, opposition/ qu'il véhicule, aucune des deux notions mises en balance n'ayant d'ailleurs été préalablement mentionnée.

Fondamentalement *ille* sert à présenter une notion comme « autre ». C'est ce signifié ample qui, davantage que sa plus forte consistance phonique, a facilité l'extension de ses emplois (extension dont on ne devine que les prémices chez Saint Césaire d'Arles) au détriment de *is*. Car la poursuite d'un propos ne consiste-telle pas à fournir des informations nouvelles, innovantes, en quelque sorte « autres » ?

LE STATUT DE *IPSE*¹⁸

Le cadre de cet article ne nous permet pas de proposer une étude approfondie des emplois de *ipse*. On a déjà noté la stabilité de la sa fréquence par rapport au plaidoyer de Cicéron. Comme chez l'orateur, *ipse* est utilisé pour renforcer le contenu notionnel d'un nominal, substantif ou pronom, y compris les personnels et les désinences verbales. On a affaire à une réitération immédiate de la notion. Cette utilisation de ce qui est probablement un simple *is* étoffé, a pour conséquence d'isoler le concept, de jeter sur lui un coup de projecteur pour le couper soit de l'ensemble des autres notions évoquées dans l'énoncé, soit d'un ensemble d'éléments comparables dont il est extrait. Cet ensemble est le pur fruit d'une construction mentale effectuée par les co-énonciateurs. Césaire d'Arles se conforme à l'usage classique comme le montre la mise en parallèle avec un exemple cicéronien :

- (26) 46. 6 *quicumque ebriosus paenitentiam pro ipsa ebrietate non egerit sed usque ad mortem suam in ipsa ebrietate permanserit, in aeternum profecto peribit.*
 « Tout homme qui, en raison de ce penchant pour la boisson, n'a pas fait pénitence mais qui jusqu'à sa mort, demeurera avec ce penchant, assurément périra pour l'éternité. »

Le déictique indique que le sermon est centré sur un péché bien précis. Cette mise en lumière éclipse momentanément tous les autres qui néanmoins restent présents dans les esprits.

¹⁸ JOFFRE (note 9)

- (27) Cic. *Lael.* 35 *illos autem qui, quiduis ab amico auderent postulare, postulatione ipsa profiteri omnia se amici causa esse facturos.* « quant à ceux qui osent demander n'importe quoi à un ami, ils avouent par leur demande même qu'ils sont prêts à tout faire pour celui-ci. »

On retrouve le même souci d'isoler un acte, au milieu de toute une série de comportements du même ordre. Il en va de même pour des exemples où la motivation qui justifie *ipse* peut apparaître moins évidente au premier abord :

- (28) 73. 4 *Cum enim ipsi infelices (Iudaei) ita sabbatum obseruent ut in eo nihil [...] exercere....* « Alors qu'eux, les malheureux, observent le sabbat au point de ne rien accomplir ce jour-là »

Ipsi invite ici à séparer les Juifs, malheureux de ne pas avoir reconnu le Messie, de la foule des bienheureux, les Chrétiens.

- (29) 46. 4 *etiam si super ipsam aquam diutius teneantur* « même si on les maintient plus longtemps au dessus de l'eau »

Le syntagme *ipsam aquam* se comprend si l'on se réfère à la comparaison riche en précisions opérée par l'évêque : quand on maintient des animaux devant un point d'eau en leur interdisant l'accès à toute autre sorte de nourriture, ils n'en boiront pas pour autant au-delà de leur soif. Le déictique souligne l'isolement du point d'eau et la rupture avec les autres moyens de subsistance.

- (30) 46. 6 *ut eos de ipso tenebroso inferni puteo ad castitatis uel sobrietatis lucem redire penitus non permittat.* « de telle sorte que (l'ivresse) ne leur permet absolument pas de sortir des profondeurs de l'obscurité infernale, c'est-à-dire de revenir à la lumière de la sobriété. »

Ipsa renforce le contraste entre l'exiguïté et l'obscurité d'un puits, présenté en quelque sorte comme une prison et les vastes espaces inondés de lumière de la liberté recouvrée.

La seule innovation notée dans les *Sermons*, justifiée par leur teneur, est l'utilisation de *Ipse* pour désigner directement Dieu. Certes il s'agit de la transposition en latin du pronom grec *autos* chargé lui aussi d'exprimer l'ipséité.

- (31) 70. 3 *quod omnes homines possunt cum Ipsius gratia [...] complere ...* « ce que tous les hommes peuvent, avec Sa grâce, accomplir »

- (32) 70. 3 *ut cum Ipso appareamus in Gloria.* « afin d'apparaître avec Lui dans la Gloire. »

Mais les Chrétiens ne font en réalité que perpétuer un usage établi depuis des siècles, celui des esclaves. C'est en effet de cette manière qu'ils désignaient entre eux le *dominus*.

- (33) Cat. 3. 6–7 *Suamque norat / Ipsam tam bene quam puella matrem* « et il connaissait sa maîtresse aussi bien qu'une jeune fille connaît sa mère »
- (34) Petr. 76 *et ecce cepi ipsimi*¹⁹ *cerebellum* « et voilà que je devins le seul objet des pensées de mon maître »

Ce maître était en effet, pour les membres de la *familia*, « le seul et pas un autre ». Et la connivence qui unissait le groupe rendait inutile toute précision concernant l'interprétant sémantique de la forme.

Ce survol rapide des emplois et de la signification de *ipse* fait apparaître sa proximité avec *ille*. La notion de / coupure, isolement / n'est-elle pas proche de cette de / rupture / ? C'est sans doute la raison pour laquelle les emplois des deux formes ont pu parfois se recouvrir et que *ipse* a pu donner l'impression de devenir un simple anaphorique. Question à creuser dans de prochaines recherches.

CONCLUSION

Nos conclusions concernant l'emploi des anaphoriques et déictiques par l'évêque d'Arles resteront modestes et prudentes, d'autant qu'il n'est pas impossible que la consignation par écrit de ces sermons ait amené le scripteur à user d'une langue plus conforme à la norme cicéronienne que ne l'était celle de l'oral. Toutefois on peut admettre que toutes les formes dont disposait le latin « classique » étaient encore en usage à la fin du V^{ème} siècle et au début du VI^{ème}, que leur utilisation n'était pas aléatoire, mais était conforme à leur signification et au rôle qu'elles jouaient dans la structuration de l'énoncé.

On espère enfin avoir montré, notamment à travers des exemples où il était moins évident de cerner au premier abord le rôle du déictique, les raisons pour lesquelles c'est *ille*, et non un autre, qui a supplanté l'anaphorique *is*.

Marie-Dominique Joffre
Professeur honoraire des universités, en langue et littérature latines
madojoffre@orange.fr

¹⁹ Ici sous forme renforcée.